AR PREFECTURE
024-242400752-20190213-2019_1_9-DE
Reçu le 19/02/2019

Extrait du registre des délibérations
COMMUNAUTE DE COMMUNES
PÉRIGORD LIMOUSIN
Séance du 13 février 2019

2019-1-9

Département de la DORDOGNE

Arrondissement de NONTRON

Lieu de réunion du Conseil :
St Romain St Clément

Date de la convocation et envoi de la note de synthèse :
01 février 2019

Nombre de membres :
En exercice : 38
Présents : 26
Pouvoirs : 10

Président : Bernard VAURIAC

Etaient présent(e)s

Mesdames : Thérèse CHASSAIN, Annick MAURUSSANE, Michèle FAURE, Isabelle HYVOZ, Céline BAUDESSON, Dominique MARCETEAU, Lucienne LAUMOND, Céline DEQUANT,

Messieurs : Jean-Louis FAYE, Francis MARCHEIX, Claude BOST, Paul MEYNIER, Claude CAMELIAS, Francis SEDAN, Bernard VAURIAC, Didier GARNAUDIE, , Benoit MOUTON, Pascal MAZEAUD, Michel AUGEIX, Philippe LACHAUD, René (Paul) CHEVAL, Jean-Claude JUGE, Philippe BANCHIERI, Patrick FLEURAT LESSARD, Raphaël CHIPEAUX, Marc PASCUAL,

Absents et excusés : Jean-Patrick CHAUSSADAS (absent à ce point de l'ordre du jour), Christiane DESPAGES, Béatrice HAGEMAN, Bernadette LAGARDE, Nathalie GRANERI, Nicola ROBERTS, Philippe FRANCOIS, Jean-Marc BUISSON, Gilbert CHABAUD, Pierre-Yves COUTURIER, Michel REBIERE, Alain GARNAUD,

Pouvoirs : Béatrice HAGEMAN (pouvoir à Francis MARCHEIX), Bernadette LAGARDE (pouvoir à Raphaël CHIPEAUX), Nathalie GRANERI (pouvoir à Patrick FLEURAT-LESSARD), Nicola ROBERTS (pouvoir à Céline BAUDESSON), Philippe FRANCOIS (pouvoir à Annick MAURUSSANE), Jean-Marc BUISSON (pouvoir à Michel AUGEIX), Gilbert CHABAUD (pouvoir à Bernard VAURIAC), Pierre-Yves COUTURIER (pouvoir à Pascal MAZEAUD), Michel REBIERE (pouvoir à Céline DEQUANT), Alain GARNAUD (pouvoir à Michèle FAURE)

M. Philippe LACHAUD est désigné secrétaire de séance

Remplacement d'un agent technique suite à son placement en invalidité

Afin de remplacer l'agent technique placé en invalidité, un appel à candidatures sera lancé prochainement.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ***DECIDE d'ouvrir ce recrutement sur trois grades différents :***
  - ***adjoint technique***
  - ***adjoint technique principal 2ème classe***
  - ***adjoint technique principal 1ère classe***
- ***AUTORISE le président en fonction du candidat retenu par le jury :***
  - ***à recruter sur un poste d'adjoint technique simple***
  - ***Ou un poste d'adjoint technique principal 2ème classe***
- ***DECIDE de fermer le poste d'adjoint technique principal 1ère existant***

Le Président certifie exécutoire le présent acte compte tenu de sa publication et de sa transmission en Sous-Préfecture

Le Président,
Bernard VAURIAC

Fait à Thiviers, le 15 février 2019
Le Président,

Bernard VAURIAC

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Bordeaux dans les deux mois suivant sa publication